



Éditorial

Martine Bossous,

Présidente par intérim

presidence@sppmem.ca

**Chers membres du SPPMEM,
C'est un réel plaisir de prendre le temps de vous écrire!**

Plusieurs événements de mobilisation ont eu lieu depuis notre dernière communication :

- Grande marche du 23 septembre 2023
- Action perturbatrice à la Caisse de dépôt de placements du Québec le 23 novembre 2023

Par la suite, des séquences de grèves se sont manifestées face au flagrant manque d'ouverture de négociation de la ministre du Conseil du Trésor, madame Sonia Label :

- De minuit à 10h30 le 6 novembre
- De 11h59 le 20 novembre à minuit le 23 novembre dernier.

Le SPPMEM a accueilli bon nombre de questions et de commentaires pertinents liés à la grève. **Votre mobilisation a été exemplaire sur les lignes de piquetage! Merci!**

Nous écrivons l'histoire grâce à votre mobilisation et à votre grande solidarité!

Le 23 novembre dernier, de concert avec nos collègues de la FAE, l'Alliance et le SEPI, vous avez envoyé un message clair au gouvernement!

Puis, le 16 novembre dernier devant l'impasse, le Front commun a demandé le soutien d'un conciliateur au ministre du Travail, monsieur Jean Boulet. Les parties ont entrepris d'exposer chacun leur point de vue et de clarifier leurs positions. Les équipes de négociation accueillent favorablement ce changement à la table, mais cela n'exclut pas le besoin de maintenir la pression et de poursuivre la mobilisation pour que les choses progressent vers une entente concrète.

« À contexte d'exception, mesure exceptionnelle. Demander l'intervention d'un conciliateur à la table centrale, ça ne s'est jamais fait! », ont lancé les porte-paroles du Front commun, François Enault, premier vice-président de la CSN, Éric Gingras, président de la CSQ, Magali Picard, présidente de la FTQ, et Robert Comeau, président de l'APTS.

Merci de prendre connaissance de l'article de la Presse, concernant l'exode des professionnels : [Exode des professionnels dans les écoles publiques](#)

Alors que nous vivons une pénurie importante des professionnels.les, nous sommes confrontés à en faire plus avec moins. Nous sommes constamment dans le feu de l'action, dans l'urgence et nous avons peu ou pas de temps de recul. Il manque des professionnels dans tous les services : services directs à l'élève, services pédagogiques, services administratifs et en services matériels. L'attrait vers le secteur privé est fort, les salaires sont meilleurs et les conditions de travail aussi!

On assiste à un fort appui de la population, vous l'avez certainement réalisé lors de nos dernières journées de grèves, par les nombreux klaxons qui retentissaient un peu partout au Québec. Nous devons faire preuve de vigilance afin de conserver cet appui, et ce, tout au long du processus de négociations! **Ce combat, nous le menons ensemble, parce que nous croyons au réseau public!**

Une autre séquence de cinq jours de grève, comme annoncé la semaine dernière, se prépare!

En effet, nous serons tous en grève les 8-11-12-13 et 14 décembre prochain.

PROS DE L'ÉDUCATION EN NÉGO

Le **personnel professionnel** demande ...

- la **reconnaissance** de son **expertise**
- une meilleure **conciliation famille-travail**
- des **seuils de services** pour les élèves dans chaque école
- des **salaires** qui **concurrentent** ceux du privé

EN GRÈVE POUR DU
RENFORT
AUPRÈS DES
ÉLÈVES!

Sachez que c'est la dernière séquence de grève envisagée avant d'aller plus loin...

Nous sommes bien conscients de l'impact négatif sur nos finances personnelles. De plus, à l'aube de la période des Fêtes. Cette grève n'aura cependant aucune répercussion sur le paiement des jours fériés du temps des fêtes. Nous avons pris le temps de valider cette information auprès de nos conseillers juridiques.



Greve SPPMEM - Marche du 23 Novembre 2023

Saviez-vous que...

Saviez-vous que tout comme vous, les membres de l'exécutif du SPPMEM, subissent une coupure de salaire?

Cela ne nous empêche pas de retourner au travail après les activités de piquetage afin de répondre à vos questions ou d'effectuer des suivis de dossiers avec nos membres!

Nous assistons à un moment historique, même au SPPMEM.

En tant que nouvelle équipe, nous prenons les bouchées doubles, parfois même triples! Nous travaillons très fort pour vous informer, vous défendre et vous accompagner dans maints dossiers.

Respect et courtoisie

Nous vivons une période d'insécurité et nous sommes bien conscients que celle-ci a un impact sur nos vies professionnelles et personnelles.

Depuis quelques temps, nous constatons une augmentation de paroles et de gestes empreints d'impatience.

Nous recevons également des courriels et des appels téléphoniques très discutables envers les membres de l'exécutif du SPPMEM. **Nous en appelons à votre collaboration et vous rappelons que le respect et la courtoisie sont de mises en tout temps.**

Suite à la page 2

Éditorial, la suite

Par Martine Bossous, Présidente par intérim

Est-ce vrai que le gouvernement met nos salaires dans ses poches? Explications :

J'aimerais aborder brièvement le coût de la grève : ce que le gouvernement sauve vs ce que cela nous coûte. Voici un cas qui permettent de constater que, bien que le gouvernement fait effectivement des économies en salaires dans un contexte de grève, chaque journée est payante pour nous et coûteuse pour lui, car il devra bonifier son offre pour mettre fin aux grèves.

Dans ce premier exemple, il s'agit d'un salaire annuel de 87 626\$. Vous y verrez que pour arriver au terme de la convention collective (5 ans) sans perte salariale nette, nous pourrions aller jusqu'à 8,3 jours de grève en contrepartie de seulement 1% d'augmentation de plus.

C'est donc dire que grosso modo, 1% d'augmentation de plus sur 5 ans vaut plus que 8 jours de grève. Bien sûr, on vise beaucoup plus que 1% en gain et **donc, le coût de la grève est un investissement très rentable pour le reste de notre carrière et de nos jours grâce à notre pension.**

The government is pocketing our salaries! Is this true? Explanation:

I'd like to touch briefly on the cost of a strike (what the government saves versus what it costs us). Here's a case study that shows that, while the government does save on wages during a strike, each day is both costly for us and costly for the government (because it will have to improve its offer to put an end to strikes).

In this first example, we're talking about an annual salary of \$87,626.

You'll see that to reach the end of the Collective Agreement (5 years in this case) without any net loss of salary, we could go on strike for up to 8.3 days in return for just 1% more in pay.

In other words, roughly speaking, a 1% increase over 5 years is worth more than 8 strike days. Of course, we're aiming for much more than a 1% gain, so **the cost of striking is a very worthwhile investment, for the rest of our careers and for our pensions.**

Combien de jours de grève pour 1% d'augmentation ?

Prenons un exemple concret :

Impact* d'un gain de 1% supplémentaire* et coût de la grève, *range ment 22*

	Offre gouvernementale actuelle			Offre bonifiée de 1%			Gain
	Augmentation	Forfaitaire	Salaire annuel (35 h)	Augmentation	Forfaitaire	Salaire annuel (35 h)	
2022			87 626 \$			92 027 \$	
2023	3,0 %	1 000 \$	91 555 \$	3,0 %	1 000 \$	91 555 \$	
2024	1,5 %		91 609 \$	1,5 %		91 609 \$	
2025	1,5 %		92 983 \$	2,5 %		93 899 \$	916 \$
2026	1,5 %		94 378 \$	1,5 %		95 307 \$	929 \$
2027	1,5 %		95 794 \$	1,5 %		96 737 \$	943 \$
Total	9,0 %			10 %			+ 2 788 \$

* Sur la durée de la convention uniquement.

Rappelons que le Front commun détient un mandat très fort, adopté à plus de 95 %, de déclencher une grève générale illimitée, au moment jugé opportun.

Les informations concernant la grève du 8 au 14 décembre 2023 vous seront communiquées, dès que possible.

**Je vous souhaite une belle période des Fêtes bien méritées avec votre famille et vos proches!
Je nous souhaite une entente à la hauteur de notre expertise et de nos compétences!**

Did you know?

Did you know that, just like you, the members of the SPPMEM Executive are taking a pay cut on strike days?

That doesn't stop us from working on the days that we are picketing with you, answering your questions or following up on files with our members when our picketing shifts end!

We're witnessing a historic moment right along with you, even at the SPPMEM!

As a new team, we're working hard to offer you the very best services we can to inform, support and defend you, our members, doubling and sometimes tripling our efforts!

Respect and courtesy

We're living in uncertain times, and we're well aware that this is having an impact on our professional and personal lives.

For some time now, we have been noticing an increase in impatience and some very questionable emails and calls directed at members of the SPPMEM Executive.

We ask for your cooperation and remind you that respect and courtesy are required at all times.

Information concerning the strike from December 8 to 14, 2023, will be sent to you as soon as possible.





Susan Waite,
Vice-présidente, unité EMSB
vpemsb@sppmem.ca

EMSB News
English Montreal School Board

**EDUCATION
PROFESSIONALS
ARE NEGOTIATING**

Dear EMSB Members,
What a year it has been so far! Two strike sequences are already behind us, and a third sequence is looming.

Thank you, EMSB professionals, for your mobilization on November 6, 21, 22 and 23rd. Your presence has an impact. Your support encourages our negotiators and Front commun leaders. It also sends a clear message to the government that professionals are resolved to see these negotiations through to a satisfactory conclusion. Check out our website (<http://sppmem.ca/mobilisation/>) and our private SPPMEM-CSQ Facebook page to view photos of EMSB, CSSDM and CSSPÎ professionals on the picket lines. You make us proud!

I appreciated having the opportunity to speak with several of you on the picket lines. You told me how hard you are working in the context of working conditions that are becoming increasingly challenging and complex. You are highly skilled, devoted, and resourceful. EMSB professionals are top calibre. There is no doubt about it!

As you are no doubt aware, the Common Front is planning a third strike sequence of five consecutive days, from November 8th to 14th.

How did we get here? Until very recently, there has been little movement at any of the negotiation tables. This, after more than a year and a multitude of negotiation meetings. Unacceptable.

At the sectoral table, where issues specific to education professionals are negotiated, we are told that employer negotiators have been indicating that they do not have a mandate to negotiate, and they have been largely unresponsive to union demands. At the intersectoral table, where salary, retirement, parental rights, group insurance, etc. are discussed, there has been an entrenched impasse. Although media reports do not mention professionals, rest assured that union salary demands, as well as the other intersectoral demands, apply to all employment groups, including professionals.

According to media spin coming from the employer side, the unions are being inflexible and need to offer a counterproposal. The reality is that the government has been resolutely unresponsive to union demands thus far.

In recent days, a conciliation process has been initiated at the request of the Common Front. We are hearing that there has been some movement since this process began, albeit minimal, and that the employer is beginning to show some willingness to treat our demands seriously. Most recently, the Treasury Board announced that it is willing to offer salary increases if the unions show flexibility. By flexibility, it is referring to the shortage of personnel. The government's solution to the employee shortage is to reassign workers to fill gaps in the system (redeployment, anyone?). This, instead of analysing why workers are leaving the public system in the first place, and offering measures (i.e., competitive salary, improvements in working conditions) that would attract and retain workers, which is what the unions are asking for.



We are now at a critical juncture. The choice was to delay further strike action until after the holidays or to keep the momentum going while it is at a peak. In the context of the independent teachers' federation (the FAE) implementing a general unlimited strike, strong public support for public service workers, decreasing popularity of the CAQ government, and some cracks showing on the employer's side, the need to keep the momentum going is considered strategically advantageous. We need to seize the moment to impress on the government our demand to be paid a satisfactory and competitive wage that will not leave us increasingly impoverished in coming years, and to have access to social benefits and working conditions that will allow the public education and health system to attract and retain quality employees.

We understand your dismay and apprehension at the prospect of losing salary, particularly at this time of the year, as well as your concerns about the impact of strike action on student well-being and outcomes. We can assure you that no one is taking the decision to keep the momentum going with a third strike sequence lightly. Our sincere wish is that this third sequence will ultimately lead to a settlement that will counterbalance these sacrifices and allow for the rebuilding a healthy public education system.

We aim to provide you with the most up-to-date information that we hope will assist you with keeping up to speed with the negotiations and navigating the strikes. We encourage you to read documents in their entirety and to not hesitate to contact us with questions pertaining to your individual situation as required. It is advisable to communicate with your union representatives directly, as well as to be proactive. A stitch in time saves nine, as the saying goes.

Please continue to read your SPPMEM emails. It is possible that they may land in your spam/junk folder due to the EMSB's IT security measures.

IMPORTANT...NO, REALLY IMPORTANT!!! The SPPMEM is holding a virtual General Assembly on the evening of December 5th. A large part of the assembly will focus on the negotiations. Although the Assembly will be conducted primarily in French, you are welcome to ask questions, offer comments and express your concerns, in English. **For more information and to register, please click on this link: sppmem.ca/assemblee-generale**

Read more on page 4



EMSB news la suite

Par Susan Waite, Vice-présidente, unité EMSB

Professional Development Funds (aka PIC funds) (Collective Agreement Clause 8-4.07): These are funds allocated to professionals specifically to pay for registration fees and expenditures associated with attending workshops, conferences, courses, etc. The amounts deposited into the banks of regular professionals may be accumulated for a period not exceeding three full years. Amounts not used after three years will be added to the budget of the following year. As we are now in our third year, it is advisable to use up any amounts left in your bank, especially if you have been saving up your funds for a particular event. If you did not receive an email from HR (Emmanuelle Guillette) in early November 2023, informing you of the current amount in your bank, you may contact Carolina Soto Osorio to request this information. PIC guidelines and request forms may be found on EMSB ePortal (Human Resources Dept.-->Professionals).

Collective Agreement 101: To learn more about your rights and responsibilities under the Collective Agreement, we invite you to attend SPPMEM's virtual information evening to be held on January 24, 2024. Look for an email announcing this event in coming weeks.

Please remember to register for the SPPMEM General Assembly of December 5th. We look forward to seeing our EMSB members there in large numbers!



Did you know...

Seniority List (Collective Agreement Article 5-12.00): 5-12.04 Before October 31 of each year, the board shall establish the seniority of professionals covered by this agreement as accumulated on the preceding June 30 and shall forward a list to the union delegate. It shall post the said list or forward it to the professional within the same time limits. This year, the Seniority list was emailed to professionals on November 15, 2023. It can also be viewed on the EMSB ePortal. We have 30 days from the time the Seniority List is posted to contest seniority. If you are dissatisfied with the result of your attempts to resolve a discrepancy with HR, please let me know as soon as possible.

Strike days – Autumn 2023



EMSB - Employee Assistance Program Services
workhealthlife / 1-800-361-2433





Karine Groulx,
Vice-présidente, unité CSSDM
vpcsdm@sppmem.ca

Nouvelles du CSSDM

Centre de services scolaire de Montréal

Journées de grève des 6, 21, 22 et 23
Novembre 2023

Chères professionnelles et chers professionnels du CSSDM,
En ces temps de changements et de mobilisation, notre première pensée va vers l'expression de notre solidarité à chacun d'entre vous. Nous soutenons nos collègues enseignants de la FAE dans leur grève, une démarche significative pour l'ensemble de notre milieu. Cette période a demandé une grande capacité d'adaptation ; pour plusieurs d'entre vous, cela s'est traduit par un pivot vers le télétravail. Ceci témoigne de votre flexibilité et de votre engagement professionnel. Votre résilience renforce notre volonté collective de rester unis. Ensemble, nous faisons face à ces défis avec un soutien mutuel, prêts à relever les prochains défis avec détermination.

Sur le front de la grève

La dernière séquence de grève de trois jours, du 21 au 23 novembre, a montré notre solidarité. Votre présence sur les lignes de piquetage, que ce soit devant vos établissements le premier jour, au centre administratif le second ou lors de la marche le troisième, a été remarquable. Merci pour votre engagement. Nous apprécions les arrangements pris par certains, se relayant entre la matinée et l'après-midi pour assurer une présence continue. Ces initiatives sont encouragées et appréciées.

Pour la prochaine séquence à venir, du 8 au 14 décembre, nous partageons le sentiment que l'idée d'une grève de cinq jours avant les fêtes est loin d'être réjouissante.

Informations du Comité paritaire de perfectionnement (CPP)

L'apprentissage et le développement professionnel continuent d'être important, même durant les périodes de grève. Pour ceux qui ne peuvent pas annuler une formation prévue pendant la grève, sachez que le CSSDM couvrira les frais d'inscription. Vous aurez bien sûr une coupure de salaire.

À la suite de notre première rencontre le 27 octobre, une nouvelle formation préparant à l'intégration de stagiaires non-enseignants est maintenant accessible. Nous espérons que cela vous sera bénéfique.

De plus, en concertation avec d'autres accréditations syndicales, nous avons refusé la proposition du CSSDM de financer la licence de LifeSpeak par le budget du CPP, estimant que le financement du *Programme d'aide aux employés* ne devrait pas incomber au CPP.

Comité de relations de travail et mesures d'attraction-rétention

Lors du dernier comité de relations de travail le 29 novembre, nous avons réitéré l'importance de mesures d'attraction et de rétention, s'appuyant sur le sondage qui a été mené l'année passée. Malgré la pénurie actuelle de professionnels, nous avons insisté sur la nécessité de télétravail, de flexibilité dans l'octroi des congés et de retraite progressive et avons suggéré des mesures innovantes telles que la rémunération de la semaine de relâche ou le remboursement des frais de scolarité.

La partie patronale a exprimé des réserves sur l'octroi de congés pendant cette pénurie, craignant aggraver la situation. On nous a réitéré que le télétravail relève de la discrétion de chaque gestionnaire. Nous avons souligné que l'absence d'adaptabilité pourrait pousser nos membres à explorer d'autres horizons professionnels. L'augmentation des demandes pour des semaines de quatre jours témoigne d'un besoin croissant de flexibilité. Ceci soulève toutefois des inquiétudes de leur part sur l'impact potentiel sur les services à l'élève.

En conclusion

Votre participation active et votre voix sont cruciales dans ces échanges. Votre engagement et votre solidarité sont la clé de notre force collective. Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant des progrès réalisés et continuerons à défendre vos intérêts.

Cordialement,

Meilleurs vœux

**FRONT
COMMUN**



Programme d'aide aux
employés CSSDM
<https://cssdm.lifeworks.com/>
1-833-711-2327





Mélanie Boulanger,
Vice-présidente par intérim, unité CSSPÎ
vpcspi@sppmem.ca

Nouvelles du CSSPÎ

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Journées de grève des 6, 21, 22 et
23 Novembre 2023

Bonjour à toutes et à tous,
Wow! La mobilisation des professionnelles et professionnels du CSSPÎ lors des trois jours de grève a été extraordinaire!

C'est grâce à vous si cette mobilisation a eu un si grand succès. En effet, vous avez pris le temps de vous informer sur les enjeux, de lire les messages du SPPMEM, de vous procurer et distribuer les T-shirts et les fanions du Front commun, de répondre aux questions de vos collègues, de communiquer avec moi pour obtenir des précisions concernant la mobilisation, de faire des horaires de piquetage et d'expliquer clairement les enjeux de la négociation aux gens de votre entourage.

Mais surtout, vous étiez présents devant les établissements et le centre administratif du CSSPÎ ainsi que lors de la Marche du front commun. Bref, vous avez fait en sorte que cette mobilisation se transforme réellement en « **Nous d'une seule voix** ».

NOUS, membres du Front commun, soyons encore nombreux à militer lors des prochains jours de grève annoncés afin de faire avancer les négociations et d'en arriver à une entente satisfaisante d'ici la période des fêtes. Nous avons un appui incroyable de la population et c'est le moment d'agir et de se faire entendre.

Paiement de la cotisation à l'ordre professionnel

Excellente nouvelle pour les professionnelles et professionnels qui ont un ordre professionnel!

En effet, la direction générale du CSSPÎ a accepté, après plusieurs demandes lors des rencontres du comité des relations de travail (CRT), de rembourser le paiement de la cotisation à l'ordre professionnel aux professionnels travaillant à 4 jours et plus par semaine. Auparavant, seuls les professionnels travaillant à 5 jours par semaine pouvaient se faire rembourser. Par ailleurs, le paiement de la cotisation à l'ordre professionnel est une demande sectorielle de la présente ronde de négociation. Dans ce contexte, cette annonce s'avère donc une mesure d'attraction et de rétention du personnel professionnel très importante.

Présence à l'assemblée générale

Pour terminer, j'espère que vous serez nombreux à assister à l'assemblée générale du **5 décembre à 18h30**. Ce sera, entre autres, l'occasion de connaître les derniers développements concernant la négociation de notre convention collective et d'en savoir davantage sur les jours de grève à venir.

D'ici là, je vous invite à communiquer avec moi au besoin.



Meilleurs
★ Voeux

Programme d'aide aux employés CSSPÎ
www.monhomeweb.ca / 514-875-0720

FRONT
COMMUN



Nouvelles du Réseau d'action sociopolitique de la CSQ

Par Mélanie Boulanger, vice-présidente par intérim, SPPMEM, unité CSSPÎ

Les 29 et 30 novembre dernier, j'ai participé au réseau d'action sociopolitique en compagnie de Guy Tessier, trésorier à l'exécutif du SPPMEM. Voici deux activités fort pertinentes que je vous partage et qui pourront directement ou indirectement avoir une incidence sur nos conditions salariales et de travail.

Équité salariale

Tout d'abord, Mme Raphaëlle Haise, conseillère en équité salariale et évaluation des emplois à la CSQ, nous a présenté où nous en sommes en matière d'équité salariale. À cet effet, la CSQ revendique certains changements dans les dispositions de la *Loi sur l'équité salariale*.



Je vous invite à consulter le dossier de la CSQ en cliquant sur le lien suivant: [L'équité salariale, il faut + qu'en parler](#)

Rencontre avec Ruba Ghazal, députée de Mercier, Québec Solidaire

Les membres du comité sociopolitique nous ont organisé une visite du Parlement du Québec hors du commun. Visites libres, période de questions, commissions parlementaires et mêlées de presse étaient au menu. Or, le moment le plus pertinent et incroyable que nous avons vécu a été la rencontre d'une élue, soit la députée de Mercier Ruba Ghazal, de Québec Solidaire. Parmi ses fonctions actuelles, Mme Ghazal est membre de la Commission de la culture et de l'éducation ainsi que porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation.

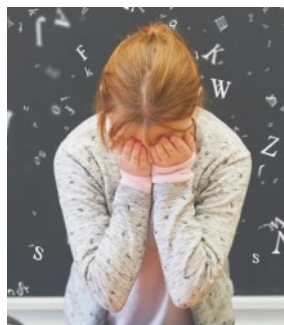
Nous avons eu l'occasion de dialoguer avec elle et de l'interpeller quant à l'importance des professionnelles et professionnels dans le milieu de l'éducation. Nous lui avons expliqué la réalité des conditions de travail tels que le manque de reconnaissance, les difficultés d'attraction et de rétention des professionnelles et professionnels dans le milieu scolaire public et l'importance de répondre aux besoins de tous les élèves. Nous avons fait référence au *Rapport spécial d'une enquête sur l'accès aux services éducatifs adaptés pour les élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage*.

L'élève avant tout

Voici les liens vers ce rapport spécial et vers les faits saillants :

-[Rapport spécial Protecteur du citoyen Faits Saillants L'élève avant tout](#)

-[Rapport spécial complet Protecteur du citoyen L'élève avant tout](#)



Quelle belle écoute de Madame Ghazal! Elle a pris le temps de nous entendre et était très intéressée à prendre connaissance de ce rapport dans lequel le Protecteur du citoyen énonce 11 recommandations à mettre en place pour répondre aux besoins de tous les élèves.

Engagement de Mme Ghazal

Nous lui avons expliqué quelques-unes des recommandations et il était important pour nous de vérifier si le ministère de l'Éducation tenait compte de ce rapport dans ses décisions. D'autant plus que le Protecteur du citoyen demandait au ministère de lui faire parvenir, au plus tard le 22 septembre 2022, un plan de travail indiquant les actions choisies et l'échéancier proposé pour la mise en œuvre de chacune des recommandations du rapport. De plus, le Protecteur du citoyen demandait au ministère de l'Éducation de lui faire un suivi de l'état d'avancement de l'implantation des recommandations au 30 janvier 2023, puis selon un échéancier à convenir. Est-ce que les délais prescrits avaient été respectés pour la mise en œuvre des recommandations?

Mme Ghazal nous a assuré qu'elle allait faire les suivis nécessaires et que ce rapport était un outil très important pour elle afin d'alimenter ses dossiers. Ainsi, nous pouvions compter sur elle pour poser des questions au ministre de l'Éducation.

Nous avons terminé la rencontre en lui demandant de remettre une carte de Noël au premier Ministre François Legault dans laquelle nous lui avons offert nos souhaits les plus sincères. Belle occasion de lui écrire ce que nous, d'une seule voix, souhaitions pour Noël!



Assemblée nationale 30 novembre 2023
6 professionnel.les de l'éducation et madame Ruba Ghazal



Assurance collective **beneva**

Tarification au 1er janvier 2024 du régime d'assurance collective de la CSQ Alter ego Beneva

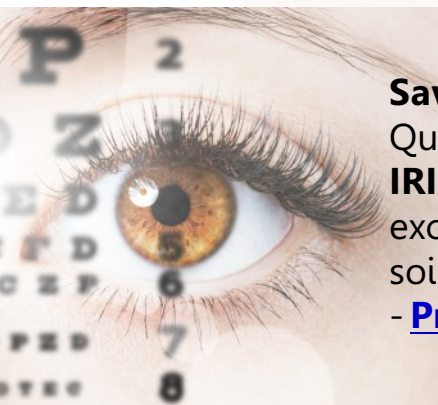
- [Tableau des primes au 1er janvier 2024](#)
 - [Explication de la nouvelle tarification au 1er janvier 2024](#)
- Dépliant Votre régime en un coup d'œil (édition 2024)
- [Votre régime En un coup d'œil 2024](#)
 - [Your plan at a glance 2024](#)

Accédez à votre [Espace client Beneva](#) à partir de votre ordinateur, votre téléphone intelligent ou de l'application mobile.

Des bonnes pratiques pour économiser
Dans le cadre d'une vaste réflexion sur les coûts en assurance collective, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) propose une campagne d'information ayant comme objectif d'expliquer aux membres le fonctionnement d'un régime d'assurance collective et de les sensibiliser aux bonnes pratiques de consommation qui pourraient entraîner des économies lors de l'achat de médicaments.

À long terme, ces habitudes de consommation individuelles seraient susceptibles de contribuer à stabiliser les coûts en assurances pour notre collectivité. [Un geste à la fois... On fait la différence!](#)

6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes au Québec, il commémore le meurtre des 14 jeunes femmes de Polytechnique, commis en 1989. Plus de 30 ans nous séparent de cet événement tragique, où ces femmes ont perdu la vie pour la seule raison qu'elles étaient des femmes étudiantes visant des carrières à prédominance masculine.



Saviez-vous que la Centrale des syndicats du Québec est membre du **Programme Avantages IRIS?** Cela vous permet d'avoir accès à des avantages exclusifs qui sont combinables avec votre régime de soins médicaux.

- [Programme Avantages IRIS](#)

Des tarifs de groupe exclusivement pour vous. Et vous. Et vous. Et vous.

En tant que membre de la CSQ, vous êtes admissible en **exclusivité à des tarifs d'assurance auto, habitation et entreprise** non offerts au grand public lorsque vous changez d'assureur pour La Personnelle.

C'est payant de faire partie d'un groupe. Obtenez une soumission en ligne.
csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737

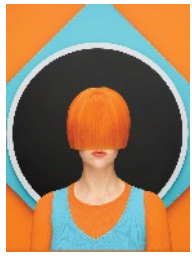
Partenaire de la CSQ
laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

Merci à La Personnelle CSQ de nous permettre d'offrir des prix à nos membres lors de nos soirée d'information.

- Carte La Cage de 50\$ - Soirée éducation syndicale
- Gagnante: Syrine Nefkha-Bahri, CSSSDM
- Carte SAQ de 50\$ - Soirée RREGOP
- Gagnante: Marie-Hélène Goulet, CSSPÎ

La Personnelle désigne [La Personnelle](#), assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. La marque La Personnelle MD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence.





Santé et sécurité **au travail**

Le soutien social au travail

Le soutien social influence positivement le climat et la qualité de vie au travail. Il exerce un effet protecteur et sécurisant qui permet d'atténuer les effets nuisibles du stress.

De plus, il favorise la conciliation entre vie personnelle et professionnelle, et crée un sentiment d'appartenance et de solidarité. Le soutien social peut venir des collègues et de la supérieure immédiate ou du supérieur immédiat sous forme d'aide ou de collaboration.

À quoi devrait ressembler le soutien social au travail?

Le rôle des collègues

- Apporter un soutien à la fois professionnel et émotionnel.

Le rôle de la supérieure immédiate ou du supérieur immédiat

- Fournir un soutien sur trois fronts :
 - la tâche et l'encadrement du travail;
 - le rôle et les responsabilités de chaque membre du personnel;
 - l'aspect humain de la personne.

Le faible soutien social peut faire naître un climat malsain et porter atteinte à la santé. Il peut aussi être générateur de tensions et de conflits susceptibles d'entraîner divers problèmes, y compris :

- le présentéisme;
- l'absentéisme;
- les symptômes dépressifs liés au travail;
- la détresse psychologique.

Que faire pour améliorer la situation?

Vous subissez les effets d'un manque de soutien au travail? Le problème n'est pas dans votre tête. C'est l'organisation du travail qui est en cause, et ça peut vous rendre malade.

PARLEZ-EN À VOTRE SYNDICAT.

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.

Consultez [le dépliant](#), disponible sur notre page [Web](#).

Source: Campagne CSQ - Tout cela n'est pas dans ta tête

Dépliants pertinents à consulter

- La violence au travail - DES LOIS À CONNAÎTRE!
- L'exercice du droit de refus - LA PRISE DE DÉCISION!
- La travailleuse enceinte - LE RETRAIT PRÉVENTIF!
- La qualité de l'air intérieur - LES CAUSES, LES SOLUTIONS!
- La détresse psychologique - QUAND LE TRAVAIL REND MALADE!
- Le harcèlement psychologique - DROITS ET OBLIGATIONS!
- La déclaration des accidents du travail - QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?
- Le manque d'autonomie - RECONNAÎTRE LE MANQUE D'AUTONOMIE!
- L'insécurité d'emploi - QUELS SONT LES RISQUES ?
- L'injustice au travail - MANQUE DE JUSTICE ORGANISATIONNELLE!
- La faible reconnaissance - QUELS SONT LES RISQUES ?
- Le manque de soutien - LES RISQUES D'UN FAIBLE SOUTIEN ?
- La surcharge de travail - CHARGE ÉLEVÉE ET TEMPS!
- La violence et le harcèlement psychologique - FAUT S'EN OCCUPER!

Les dépliants sont disponibles sur notre site Web dans l'onglet "Santé et sécurité" : <http://sppmem.ca/sante-et-securite/>

Calendrier



5 décembre 2023 | Assemblée générale ordinaire
- [Inscription obligatoire \(Virtuel\)](#)

Grève les 8, 11, 12, 13 et 14 décembre 2023

23 janvier 2024 | Soirée d'information
- [Régime d'assurance collective](#) (Présentiel)

24 janvier 2024 | Soirée d'éducation syndicale
- [Convention 101](#) (Virtuel)

29 février 2024 | Soirée d'information
- [Droits parentaux et RQAP](#) (Présentiel)

En présentiel, les places sont limitées vu la capacité de notre salle.

Les sessions ne sont pas disponibles en rediffusion

Sessions de préparation à la retraite de l'AREQ

Calendrier bloc virtuel à l'hiver 2024

- Adaptation psychosociale et santé : 16 janvier 2024
- Questions juridiques : 23 janvier 2024
- Assurances : 30 janvier 2024
- Questions financières : 6 février 2024
- Régimes de retraite : samedi 10 février 2024

Les sessions ne sont pas disponibles en rediffusion.

Informations utiles : [AREQ - Sessions virtuelles](#)

Colloque FPPE CSQ

La FPPE (CSQ) organise un premier **colloque hybride** qui se tiendra le **30 mai 2024**, au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe et à distance. « Prévenir, soutenir, faire grandir »



Vacances et fermeture des bureaux

Les bureaux du SPPMEM CSQ seront fermés du **lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclusivement** pour les vacances d'hiver. Pour une urgence, vous pouvez communiquer avec Martine Bossous, présidente par intérim, par courriel à presidence@sppmem.ca.

Meilleurs
VOEUX

Membres, vous ne recevez pas les nouvelles du SPPMEM?

Abonnez-vous à notre liste de distribution et rester à l'affût des nouvelles de votre syndicat! info@sppmem.ca

Suivez le SPPMEM sur le groupe officiel [Facebook](#), réservé aux membres du SPPMEM.



Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal CSQ

3205, boulevard Saint-Joseph Est, local 101, Montréal, Québec, H1Y 2B6 - info@sppmem.ca - www.sppmem.ca - 514-254-6993